

AIDE-MÉMOIRE POUR LE DÉMÉNAGEMENT

Dès votre demande acceptée, vous pouvez débuter votre processus de déménagement. Cet aide-mémoire vous guidera à travers ses multiples étapes.

DÈS L'ACCEPTATION DE LA DEMANDE

- Attendez notre lettre attestant de l'attribution de votre logement et précisant la date de sa prise possession.
- Avertissez votre propriétaire seulement suite à la réception de notre lettre d'attestation.
- Fixez la date du déménagement.
- Qui s'occupera du déménagement? Vous-même? Les membres de votre famille? Des amis? Un déménageur professionnel?
- Si vous décidez d'effectuer le déménagement vous-même, réservez votre camion et prenez bien connaissance des conditions du contrat de location avant de vous engager.
- Vous pouvez vous informer auprès de votre assureur des coûts d'une assurance-déménagement.
- Si vous faites appel à une compagnie de déménageurs, assurez-vous de leur crédibilité. Nous vous conseillons fortement de téléphoner à l'Association de camionnage du Québec au 514-932-0377 ou encore à la Commission des transports du Québec au 1-888-461-2433.
- Faites un plan sommaire de votre nouveau logement : grandeur des pièces, dimension des fenêtres, des portes. Grâce à ce plan, il vous sera facile d'évaluer ce dont vous n'aurez plus besoin : meubles, rideaux, stores, etc. Ce plan vous permettra également de planifier la disposition des gros meubles pour ne pas être obligé de les déplacer une seconde fois.

- Faites le tour de la maison, du garage au grenier, et établissez la liste des choses à donner ou à jeter. L'idée d'une vente de garage peut être à considérer.
- Commencez à emballer les articles rarement utilisés ainsi que les vêtements d'hiver ou d'été, selon la saison.
- Effectuez les changements d'adresse. Pour vos changements d'adresse, vous pouvez vous procurer des cartes de changement d'adresse au bureau de poste et les envoyer à votre famille, vos amis et aux différents services publics et organismes.
- Vous pouvez également demander au bureau de poste, moyennant certains frais, de faire suivre votre courrier à votre nouvelle adresse.
- Faites transférer vos dossiers médicaux et dentaires, s'il y a lieu.
- Transférez les polices d'assurance.
- Commencez à emballer livres, vaisselle.

UNE SEMAINE AVANT

- Selon le cas, confirmez la location du camion ou demandez la confirmation de la date et du prix aux déménageurs.
- Transférez ou fermez les comptes bancaires et ouvrez-en de nouveaux.
- Fermez les boîtes de carton, identifiez leur contenu et inscrivez sur chacune la pièce où elle doit aller.
- Dégivrez et nettoyez le réfrigérateur et le congélateur (48 heures avant).
- Faites la lessive autre que courante.
- Commencez à faire les valises.

LA VEILLE

- Faites un chèque certifié ou mandat poste pour payer les déménageurs.
- Retirez les rideaux, les tringles, les stores.

- Dégagez le corridor, l'allée principale ou l'entrée.
- Dégagez un espace de travail pour les emballeurs.
- Indiquez les objets fragiles ou de valeur.
- Mettez une étiquette «ne pas emporter» sur les articles que l'on veut apporter avec soi et ceux qui ne quittent pas la maison.

LE JOUR DU DÉMÉNAGEMENT

- Sortez les ordures.
- Baissez le chauffage.
- Débranchez le téléphone : si nécessaire, retournez-le à la compagnie ou à un comptoir local.
- Faites le relevé des compteurs d'électricité et de gaz.
- Jetez un dernier coup d'œil dans les placards, les armoires, les coins et derrière les portes.
- Accueillez les déménageurs, donnez-leur des directives précises et indiquez-leur les objets fragiles.
- Soyez présents lorsque le déménageur dresse l'inventaire et signez-le s'il est conforme.
- Restez à la maison jusqu'au départ du camion.
- Éteignez les lumières.
- Prévenez les voisins.
- Verrouillez les portes et les fenêtres.
- Laissez les clés à l'agent immobilier, au propriétaire ou au nouveau locataire.

À L'ARRIVÉE

- Procurez-vous les clés de votre nouveau logement.
- Vérifiez les serrures.
- Faites le relevé des compteurs d'électricité et de gaz.
- Nettoyez les placards et les tiroirs.
- Accueillez les déménageurs, supervisez le déballage.
- Notez les articles perdus ou endommagés sur la liste des